



Année scolaire 2023-2024

Inscription de mon enfant à l'école maternelle

Enfant

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Langue maternelle : .....

**Composition du ménage \*** (à compléter obligatoirement par les époux respectifs, et/ou les ex-époux, et/ou les concubins respectifs)

**Responsable légal**

**2<sup>ème</sup> adulte\***

Nom, prénom ..... Nom, prénom .....

Date de naiss. .... Date de naiss. ....

Adresse ..... Adresse .....

NPA, Localité ..... NPA, Localité .....

Etat civil ..... Etat civil .....

privé ..... privé .....

professionnel ..... professionnel .....

Natel ..... Natel .....

E-mail ..... E-mail .....

**En cas de maladie et /ou d'urgence, quel(s) parent(s) et quel(s) numéro(s) de téléphone devons-nous contacter ?**

**1<sup>ère</sup> personne**

**2<sup>ème</sup> personne**

Nom, prénom ..... Nom, prénom .....

privé ..... privé .....

professionnel ..... professionnel .....

Natel ..... Natel .....

**En cas d'urgence, si nous ne pouvons pas joindre les parents / représentants légaux, nous ferons appel au médecin ou au 144 (ambulance). Les frais sont à la charge des parents.**

## Inscription par demi-journée

Le conseil communal se réserve le droit d'ouvrir les demi-journées uniquement si le nombre d'enfants inscrits est suffisant. Si vous avez plusieurs possibilités de placer vos enfants veuillez remplir les deux options.

### 1<sup>ère</sup> option

Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	grands	petits	petits	grands	grands
Après-midi		grands			

### 2<sup>ème</sup> option en cas d'impossibilité en 1<sup>ère</sup> option

Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	grands	petits	petits	grands	grands
Après-midi		grands			

Remarques :

.....  
.....

## Facturation (selon les tarifs en vigueur)

Tarifs	Revenus bruts		par mois / sur 10 mois		
			1 demi-jour	2 demi-jours	3 demi-jours
A	0	81'120 (6'240)	CHF 62.00	CHF 110.00	CHF 155.00
B	81'121 (6'241)	101'400 (7'800)	CHF 68.00	CHF 120.00	CHF 170.00
C	101'401 (7'801)	121'680 (9'360)	CHF 74.00	CHF 130.00	CHF 185.00
D	121'681 (9'361)	141'960 (10'920)	CHF 80.00	CHF 145.00	CHF 200.00
E	141'961 (10'921)	162'240 (12'480)	CHF 92.00	CHF 165.00	CHF 230.00
F	162'241 (12'481)	192'660 (14'820)	CHF 103.00	CHF 185.00	CHF 258.00
G	192'661 (14'821)	et +	CHF 114.00	CHF 205.00	CHF 285.00

Le tarif est calculé selon les revenus bruts familiaux en fonction des codes détaillés sur l'avis de taxation et selon le barème ci-dessus.

L'écolage est facturé mensuellement. Pour les nouveaux enfants inscrits une taxe unique d'ouverture de frais de dossier de CHF 50.- est facturée avec la première mensualité.

**En cas de non-paiement dans les délais impartis, le conseil communal se réserve le droit d'exclure votre enfant de l'école maternelle.**

Les parents domiciliés récemment sur le territoire de la commune de La Brillaz sont priés de faire parvenir leur dernier avis de taxation (pour les personnes assujetties à la source leurs fiches de salaire des 6 derniers mois) avant le 31 juillet 2023 à l'administration communale. **Sans avis de taxation, le tarif maximum sera appliqué.**

**Sauf demande expresse les informations et les factures seront adressées à l'adresse du responsable légal.**

Nous souhaitons que les informations et les factures parviennent à l'adresse suivante

.....  
.....

### **Questionnaire sur la santé de l'enfant**

---

Autorisez-vous que les éducatrices administrent du paracétamol (Dafalgan) à votre enfant en cas de besoin ?  oui  non

Souffre-t-il d'une maladie particulière  oui  non  
Si oui, laquelle ?

.....

Présente-t-il des allergies (alimentaires ou autres) ? Si oui, lesquelles ?  oui  non

.....

Suit-il un régime alimentaire particulier ? Si oui, lequel ?  oui  non

.....

Est-il actuellement sous traitement médical ? Si oui, lequel ?  oui  non

.....

Nom du médecin traitant et n° tél :

.....

Assurance maladie \* **joindre une copie de la carte d'assuré**

.....

Assurance Responsabilité civile

.....

Autres informations importantes

.....

.....

.....

.....

## Informations

---

Pour toutes autres questions ou informations, veuillez consulter le site internet de la commune de La Brillaz.

## Validation de l'inscription :

---

Le conseil communal confirmera l'inscription de votre enfant dans les meilleurs délais, mais au plus tard le 31 mai 2023.

## Date et signature :

---

J'ai/nous avons pris connaissance du présent formulaire d'inscription, des éléments déterminant le tarif mensuel ainsi que de la fiche d'informations de l'école, j'/nous en accepte/ons toutes les modalités et je/nous certifie/ons que les renseignements donnés sont exacts.

Lieu et date : .....

Signature du père : .....

Signature de la mère : .....

Signature du représentant légal : .....

**Nous vous prions de bien vouloir compléter et signer le présent formulaire et le transmettre jusqu'au 31 mars 2023 à l'Administration communale de La Brillaz, Route d'Onnens 11, 1745 Lentigny**